

Meurtres à la maison de retraite

Une enquête du Capitaine Blondin

Sommaire

Chapitre I: Un décès surprenant.

Chapitre II : Une recette mortelle

Chapitre III : L'aventure australienne

Chapitre IV : l'aventure Bourbonnaise

Chapitre V : La vengeance est un plat surgelé.

Chapitre VI : Suivre une femme dans la rue.

Chapitre VII : Chasse à la femme en solitaire.

Epilogue

Chapitre I : Un décès surprenant.

Le Capitaine Lucas Blondin, Chef de la Brigade de Sûreté Urbaine du Commissariat de Police de Moulins, sirotait pensivement son café dans son bureau. La matinée avait été assez pénible, avec deux réunions consécutives portant sur des sujets très ennuyeux, purement administratifs et le jeune Officier de Police avait eu du mal à rester attentif tout au long des interminables monologues des intervenants. Il faut dire que le sujet de la première réunion portait sur le budget et la seconde avait pour objet les orientations et la politique des achats informatiques de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Allier. Ces deux sujets étaient fondamentaux pour certains décideurs, qui tenaient à informer leurs collaborateurs de la pertinence de leurs décisions, mais l'exposé des faits restait rébarbatif et ennuyeux et ne convenait absolument pas aux oreilles de jeunes policiers plein d'allant pour les enquêtes criminelles ou les surveillances sur le terrain, mais peu rompus aux subtilités des programmes d'investissement pluriannuels et aux décorticage des lignes budgétaires.

Le maître d'œuvre des deux réunions avait été la responsable du budget départemental, Sylvette Ratache, Secrétaire Administrative de Classe Supérieure et qui avait une haute idée de sa fonction et de sa personne. Elle avait délivré son message d'une voix monocorde et ennuyeuse, étant peu douée pour la communication malgré son physique avantageux. Elle parlait sous le contrôle attentif du Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le grand patron de la Police pour le département de l'Allier, qui était d'ailleurs bien le seul à écouter le discours lénifiant de la grenouille de coffre-fort, qui avait adopté un ton monotone et particulièrement soporifique pour débiter son message déjà ennuyeux par nature.

Le sujet était particulièrement aride et la prestation catastrophique de l'administrative avait endormi tous les auditeurs présents à l'exception du Directeur Départemental, rompu à ce genre d'exercice. Après tout, c'est lui qui avait provoqué cette réunion, il semblait donc naturel qu'il soit attentif. Un autre spectateur était réveillé, en la personne de Marc Radrin, amant officieux mais bien engagé de la conférencière. Cet adjoint administratif avait trouvé cette solution pour camoufler sa paresse légendaire et son statut de petit copain de madame Rattache lui permettait de glander la plupart du temps en ayant un air occupé, une feuille ou un dossier dans les mains comme s'il avait une réelle mission autre que l'établissement de son bulletin de tiercé quotidien.

Il était marié à une malheureuse infirmière, très gentille de l'avis général,

mais également cocue, qui ne vivait que par son travail et faisait preuve d'un dévouement sans limite pour ses malades et ses collègues, n'hésitant pas à remplacer ces derniers dès qu'ils en exprimaient le besoin au détriment parfois de sa propre vie de famille. Leurs enfants étant adolescents, elle pouvait se consacrer plus souvent à son métier sans avoir l'impression d'abandonner sa progéniture et son mari semblait indifférent à son absence au domicile conjugal. En fait il profitait des absences professionnelles de son épouse pour rejoindre Sylvette sa maîtresse, qui était elle aussi mariée, mais à un entrepreneur de travaux publics sans complexe, qui ne se cachait pas pour tripoter sa secrétaire et draguer tout ce qui portait jupon. Ce couple-là savait à quoi s'en tenir l'un sur l'autre, mais les intérêts d'argent primaient chez eux sur les sentiments et ils avaient trouvé un *modus vivendi* qui les arrangeait tous les deux. Ils n'avaient pas d'enfant, car cela prend du temps et cela coûte cher.

Blondin songeait à ces deux couples pour le moins atypiques et pensait que la morale, au moins domestique, n'étouffait pas les deux fonctionnaires administratifs de police et cela le dérangeait un peu, car il était de la vieille école malgré son arrivée encore récente dans l'administration. Pour lui, la grande maison n'aurait dû abriter que des personnes irréprochables au point de vue éthique, mais c'était loin d'être le cas et il le déplorait. Sa propre honnêteté était proverbiale, même s'il avait assez de bon sens pour admettre de temps à autre une entorse aux règles établies, généralement pour contourner une règle absurde ou faciliter la résolution d'une enquête.

Le Capitaine était de nouveau célibataire depuis peu, sa dernière petite amie en date s'était entichée d'un commercial aussi fort pour vanter les mérites de ses produits ménagers que pour faire sa propre publicité. Il avait séduit la belle en un tournemain, étant lui-même plutôt beau gosse, et l'avait embarqué dans sa belle routière allemande, dont le crédit courait toujours. Blondin n'avait pas beaucoup lutté, car il pensait avec raison que cette relation touchait à sa fin de toutes manières et il pensait qu'une petite pause lui ferait du bien, lui permettant de revenir à son véritable amour, qui était le jardinage. Il possédait une maison en rénovation perpétuelle dans le village proche de Besson, rendu célèbre par la mémorable scène du match de football dans le film comique « les sabots à bascule » tourné à la gloire du Bourbonnais.

Son jardin était tenu avec un soin maniaque et l'évolution de ses plants dûment répertoriés était consignée dans un carnet, qu'il tenait à jour méticuleusement depuis plusieurs années. Il y notait les différences de croissance suivant la saison, la race des plants choisis, l'arrosage, les engrais, les soins qu'il apportait en cas de maladie et il répertoriait les incidents de jardin les plus inhabituels : la canicule de l'été dernier, l'invasion de doryphores cette année, la disparition soudaine des bourdons qui avaient envahi sa pelouse les deux années précédentes, cette absence

s'expliquant malheureusement par l'implantation voisine d'un nid de frelons asiatiques, qui avait nécessité l'intervention d'un spécialiste appointé à ses frais, puisque les pompiers refusaient désormais d'intervenir pour ce type d'ennui.

Le Capitaine écoutait la radio opérationnelle de la police tout en sirotant son jus de chaussette quand il entendit l'opérateur envoyer la patrouille à la maison de retraite « les bleuets bourbonnais » qui était située sur la commune d'Yzeure, en limite d'agglomération, mais encore dans le périmètre de la police. La Circonscription de police de Moulins comprend en effet les communes de Moulins, d'Yzeure et d'Avermes et le territoire de ces trois communes est donc situé en zone de police d'état. Autour de cette zone s'étalait la zone gendarmerie, qui regroupe les paisibles campagnes, alors que les villes et les zones urbaines sont du ressort de la Police Nationale.

Ce qui attira l'attention du Capitaine fut le motif du déplacement demandé « décès avec obstacle médico-légal ». Voilà qui était curieux au sein d'une maison de retraite où le décès des résidents est somme toute généralement quelque chose sinon d'attendu, au moins de naturel et de banal. On s'attend plus à un décès en maison de retraite que dans une crèche et Lucas Blondin comprit qu'il y avait quelque chose de franchement inhabituel dans la façon dont la victime était morte pour que le médecin, qui devait être un habitué de l'établissement, ait établi un certificat de décès avec obstacle médico-légal.

Envoyer une patrouille était le bon réflexe, qui devait être aussitôt suivi de l'appel à un Officier de Police Judiciaire, qualification judiciaire et non pas grade administratif, seul habilité à constater les choses et à rendre compte au Procureur de la République à l'issue de ses observations. Suivant la teneur du compte-rendu au parquet, le Procureur ou un de ses substituts déciderait de délivrer le permis d'inhumer, dans le cas où les causes de la mort ne semblaient pas suspectes, ou pas s'il subsistait le moindre doute.

L'Officier de Police Judiciaire d'astreinte était cette semaine-là le Brigadier Chef Michel Gripollini, qui était un ami de Lucas Blondin. Il décida d'accompagner son subordonné sur place, car son instinct lui soufflait que cette affaire de décès n'était pas banale et méritait son attention. Il avala son café d'une traite et se dirigea vers le bureau voisin où le Brigadier-Chef terminait le sien en remplissant une feuille de demande de congés. Au moment où Blondin se présentait à la porte, le téléphone sonna et Gripollini fit signe à Blondin d'entrer alors qu'il répondait. Il se contenta d'écouter, puis de répondre « Okay, je vais y aller, le temps de trouver quelqu'un pour m'accompagner et je m'y rends. »

Blondin écarta les bras d'un geste théâtral en déclarant « Ne cherche

plus, je viens avec toi à la maison de retraite ! ». Il espérait surprendre son enquêteur, mais celui-ci n'était pas un lapin de six semaines et il grogna « Ah ! Ils en ont parlé à la radio, pour envoyer la patrouille je suppose. » Lucas Blondin fut un peu déçu d'avoir raté son effet, mais il reconnut qu'il devait se renouveler et qu'utiliser toujours les mêmes trucs finissait par lasser. Il portait déjà son arme et était fin prêt. Gripollini étant d'astreinte, il disposait toute la semaine d'un véhicule banalisé de service et les deux policiers purent partir illico mener l'enquête.

La maison de retraite « les bleuets bourbonnais » était un établissement moderne, médicalisé et coûteux et la sous-directrice qui les accueillit était une femme charmante, qui avait un air soucieux, probablement parce que c'était une gentille personne qui aimait ses résidents et devait avoir de la peine d'en voir un partir. C'était une petite femme très menue, presque une poupée de femme plutôt qu'une vraie, avec des traits fins et mélancoliques, presque tristes, mais c'était probablement dû aux circonstances. Elle portait un chemisier classique et un pantalon mal coupé qui ne rendait pas grâce à ses formes, on aurait dit qu'elle avait enfilé un sac de patates. Dans cette tenue et avec cette mine, elle n'était guère affriolante et Gripollini, pourtant fameux coureur de jupons, ne s'attarda pas à l'observer.

Blondin avait déjà eu des surprises dans ce domaine et il préféra réserver son jugement pour plus tard sur les charmes ou l'absence de charme de la sous-directrice. Elle leur annonça, des larmes dans la voix, que la patrouille était déjà sur place et qu'elle les menait au réfectoire où le décès était survenu. Le trio se rendit au réfectoire de l'établissement, situé dans une aile voisine et les policiers remarquèrent tout de suite que la salle avait été désertée des résidents, qui devaient faire la sieste après le repas de midi. Dans un coin gisait une forme sous un drap et deux policiers en tenue attendaient, en compagnie d'une femme d'une cinquantaine d'années, brune aux yeux bleus qui aurait pu encore faire de l'effet aux hommes si elle n'avait pas eu un masque de sévérité plaqué sur le visage. On aurait dit un pitbull prêt à mordre et les policiers se demandèrent aussitôt s'ils allaient avoir à faire avec cette mégère et le regrettant déjà si tel devait être le cas.

Les deux enquêteurs saluèrent leurs collègues du corps urbain et demandèrent à voir le médecin qui avait établi l'obstacle médico-légal, dans le cas où le praticien serait encore présent. A leur surprise la femme à l'expression rébarbative les apostropha : «

-C'est moi le médecin ! Qu'est ce que vous croyez, que je travaille ici ?

-Euh...Excusez-moi madame, je ne pouvais pas deviner. Je suis le Capitaine Blondin du Commissariat de Police de Moulins et voici le Brigadier Chef Gripollini, nous

avons été appelés pour un décès avec obstacle médico-légal.

-Comment ça vous ne pouvez pas deviner, je ressemble à une femme de salle ou quoi ? Je suis le docteur Bassouri et je ne m'appelle pas madame, mais docteur !

-Oui docteur, bien sûr ! Appelez moi Capitaine, ça ira.

-Je n'ai pas de temps à perdre je vous préviens, mes clients m'attendent.

-Oui, alors expliquez moi la situation, pourquoi un obstacle médico-légal ?

-Vous avez vu la victime ?

-Non, nous venons d'arriver.

-Alors soulevez le drap, cela ira plus vite qu'une explication. Allez, n'ayez pas peur, elle est morte et bien morte, sans remède possible.

-Voilà je soulève...Merde alors ce n'est pas une résidente ça !

-Et bien non Capitaine, c'est une assistante de vie de vingt-cinq ans en pleine santé, alors vous comprendrez que j'émette un obstacle médico-légal. Je ne vois aucune cause de la mort extérieure, pas de plaie, pas de signe d'étouffement, aucune blessure ni bosse à la tête. En revanche elle a recraché un peu de sang et ses lèvres sont violettes, ce qui signifie que la circulation sanguine a été altérée.

-Comment son corps a t il été découvert ?

-D'après ce qu'on m'a dit elle prenait le café avec une résidente quand elle est tombée de sa chaise raide morte, sans prévenir, sans un cri.

-Bigre ! Est-ce que ça pourrait être une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral ?

-Non, elle aurait eu des gestes caractéristiques d'étouffement ou de douleur pour une atteinte cardiaque et pour ce qui concerne un accident vasculaire cérébral, c'est toujours possible, mais à cet âge et sans aucun antécédent, assise à boire le café paisiblement, c'est pour le moins inhabituel. Je pense que la mort est d'origine différente et pour le moment, inconnue. J'ai bien ma petite idée, mais je ne suis pas médecin légiste et je ne suis pas payée pour ce travail, alors je ne vous dirai pas ce que j'en pense.

-Peut-être que son médecin traitant la soignait pour une maladie cachée, il faudrait se renseigner.

-C'est moi son médecin traitant et je peux vous dire qu'à part un léger surpoids, elle était en parfaite santé avant son décès. Il n'y a eu aucun signe précurseur de quoi que ce soit de médical, c'est un mystère et vu l'âge de la victime, vingt cinq ans, j'estime qu'un obstacle médico-légal est approprié.

-Je ne dis pas le contraire, merci docteur.

-De rien. Je vous laisse, car j'ai beaucoup de visites à effectuer et vous savez ce que c'est : le temps c'est de l'argent. Au revoir !

-On vous tiendra au courant des causes de la mort si vous le souhaitez. Est-ce que vous préviendrez la famille puisque vous êtes le médecin traitant ?

-Oui merci pour les causes de la mort et non merci pour la famille, je n'ai pas le temps et ce n'est pas de mon ressort, je ne suis pas payée pour ça non plus.

-Bien, merci docteur, au revoir ! »

Les deux policiers regardèrent avec stupeur partir le médecin en jupons, qui aurait certainement pu trouver une bonne place au milieu du siècle précédent en rejoignant l'équipe médicale du docteur Mengele, quoi que cet emploi n'aurait peut-être pas été assez rémunérateur à son goût. En attendant, le mystère de la mort de la jeune femme n'était pas résolu et les deux policiers commencèrent à interroger les personnes présentes au moment du décès, qui étaient trois : la sous-directrice de l'établissement, une résidente âgée de cent deux ans et une femme de ménage.

La sous-directrice était présente comme tous les jours, car elle mangeait tous les midi sur place, avec les résidents. Elle avait fini son repas et finissait son café quand elle avait remarqué Odile Poinsonneau, la victime, qui buvait son café avec la résidente Monique Malgrasse. Elles avaient élaboré toutes les deux un gâteau pendant un atelier cuisine la veille et avaient décidé de le déguster avec leur café, ce qui expliquait la présence d'Odile à la table de Monique. Elles avaient salué Mercedes Schikelgruber la femme de ménage, qui ne pouvait rester plus longtemps pour discuter avec elles, car elle avait un rendez-vous chez le dentiste et ne pouvait pas goûter le gâteau. Alors que Mercedes partait, Odile avait soudainement sursauté, s'était repliée sur elle-même en glissant de sa chaise jusqu'au sol où elle était restée immobile.

La sous-directrice, qui se présenta alors en s'excusant de cet oubli,

s'appelait Léonie Mounard et elle avait voulu porter secours à Odile, qui ne bougeait plus et ne respirait plus. Elle avait tenté de percevoir son pouls en vain, mais n'étant ni médecin ni très habituée aux gestes qui sauvent, elle avait aussitôt pensé à appeler le docteur Bassouri, qui était en visite dans une chambre d'une aile voisine. Elle était arrivée moins de cinq minutes après l'appel et elle avait perçu un faible pouls chez la patiente. Elle avait alors tenté la réanimation, sans succès et n'avait pas réussi à relancer la respiration, le cœur s'était bientôt arrêté. Les pompiers avaient été appelés, mais à leur arrivée dix minutes plus tard Odile était déjà morte et elle était restée définitivement dans cet état depuis lors.

Le médecin avait alors établi le certificat de décès avec obstacle médico-légal et Léonie avait fait le « 17 ». Rien n'avait été touché, sinon Monique Malgrasse, qui avait été raccompagnée dans sa chambre, à son âge les émotions fortes n'étant pas trop conseillées. Les enquêteurs, ayant eu la même pensée, demandèrent à examiner les tasses et le reste du gâteau. Les tasses ne révélèrent rien de particulier et le gâteau était absent. Blondin se rendit dans la chambre de Monique Malgrasse et posa la question avec difficulté à la centenaire, la difficulté rencontrée étant la surdité presque complète de la vieille, qui répondit que le gâteau avait été entièrement mangé en buvant le café et qu'il n'en restait plus, mais qu'elle pourrait en refaire à ce charmant jeune homme quand il le souhaiterait, il suffirait qu'elle fasse racheter des amandes, car elle n'en avait plus.

Comme la résidente était soudain secouée d'une crise de hoquets inquiétants, Blondin lui demande ce qui se passait et Monique Malgrasse répondit entre deux hoquets : « Non en fait je ris. Moi je n'ai plus d'amandes, mais dans la police vous n'êtes jamais à court. A court d'amendes je veux dire, hi hi hi ! »

L'Officier de police comprit que son interlocutrice n'avait plus vraiment toute sa tête, ce qui n'était pas étonnant vu son âge et les émotions qu'elle venait de subir. L'interrogatoire de Mercedes fut remis au lendemain, car elle avait pris son après-midi pour se rendre à son rendez-vous chez le dentiste, dont le cabinet était assez éloigné. Elle ne répondait pas à son téléphone portable et restait injoignable, si bien que les enquêteurs laissèrent momentanément tomber l'idée de l'interroger immédiatement.

Michel Gripollini appela le Procureur de la République, qui ordonna sans surprise une autopsie. Selon lui, les causes de la mort allaient certainement se révéler être les suites d'une pathologie cachée, genre défaut cardiaque ou accident vasculaire cérébral, mais il fallait le faire et il n'était pas question de se dispenser de cette opération, certes coûteuse, mais qui apporterait une lumière indispensable sur la mort d'Odile Poinsonneau, célibataire sans enfant et sans histoire, qui n'avait aucun problème dans la vie et était appréciée de tous.

L'autopsie aurait lieu de lendemain et en attendant les policiers rentrèrent à l'Hôtel de Police pour la rédaction des procès-verbaux, indispensable étape devant le clavier de l'ordinateur pour retranscrire toutes leurs diligences et laisser une trace de l'enquête effectuée. Le Capitaine rendit compte de sa sortie et des résultats provisoires de l'enquête au Commissaire Chef de Circonscription, qui s'en battait totalement l'œil puisque la victime n'était ni une personnalité en vue, ni une de ses connaissances et que ce décès ne risquait pas de mettre en émoi la population. Aucun trouble à l'ordre public n'étant à prévoir, le supérieur de blondin lui fit comprendre qu'il avait carte blanche pour poursuivre cette enquête comme bon lui semblerait, la situation judiciaire étant par ailleurs fort calme.